

PROJET RÉFÉRENT

Aires de services et de repos des autoroutes concédées. Étude sur les niveaux de service à imposer aux concessionnaires



OBJET DE L'OPÉRATION

Il s'agit d'une étude sur les niveaux de service à imposer aux concessionnaires pour les aires de services et de repos des autoroutes concédées.

L'étude est constituée de 2 phases :

Phase 1 : Services "minimaux" à assurer à l'utilisateur,

Phase 2 : Les aires de services autoroutières : analyse complémentaire et éléments de prospective.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

L'État souhaite revisiter la nature des principes qu'il impose aux sociétés concessionnaires d'autoroutes en matière de services à proposer sur les aires de service et plus marginalement d'aires de repos.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a conduit cette étude en deux phases au cours des années 2016-2018.

La définition du niveau de service minimal des aires avait pour objectif d'actualiser la doctrine de l'État en termes de référentiel technique et d'exigences minimales pour les aires de repos et de services (besoins « vitaux », besoins des différents services de l'État, traduction en termes d'exigences sur les types et les niveaux de services, pertinence d'évolution du corpus normatif...).

La seconde phase a permis de fournir une analyse complémentaire et des éléments de prospective, elle a permis de :

- compléter et faire évoluer le référentiel des besoins établi lors de la phase 1 (qui n'avait pas permis de questionnements extérieurs aux

CONTACT



relation-clients-
auvergnernhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Infrastructures routières et ferroviaires

services de l'État),

- examiner dans une approche prospective comment les aires de service peuvent répondre aux enjeux à moyen et long termes de la mobilité en prenant en compte les principaux changements technologiques et comportementaux prévisibles à ce jour.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer (DGITM)

Direction du Cerema Centre-Est
Pierre BOILLON, pilote de Grands projets

LE CALENDRIER

Janvier 2016 à avril 2018